

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 10

Buchbesprechung: Lisez les livres de chez nous et de nos auteurs

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LISEZ LES LIVRES DE CHEZ

Histoire de la ville du Locle des origines à la fin du XIX^e siècle

par François Faessler

ED. DE LA BACONNIÈRE ET GLAUSER ODERBOLZ, LE LOCLE

Au moment où l'on parle du jumelage du Locle et de la ville de Kaolack, au Sénégal, nous trouvons intéressant de signaler à nos lecteurs ce livre très documenté et dont la lecture est aussi passionnante que celle d'un roman.

LES DÉBUTS DE L'HORLOGERIE

Les diverses levées de troupes et les campagnes de cette époque n'ont toutefois pas empêché le pays de connaître un des moments les plus intéressants de son évolution économique. Le petit nombre d'hommes recrutés, la courte durée des campagnes, n'entraînaient pas, comme de nos jours, le développement et le perfectionnement de toute l'activité artisanale et industrielle.

C'est au début du XVIII^e siècle, en effet, qu'il faut faire remonter l'essor pris par l'horlogerie qui a transformé, depuis, toute l'économie des Montagnes neuchâteloises et plus particulièrement celle de la Mère Commune. On peut admettre que c'est l'arrivée au Locle de Daniel JeanRichard en 1705 qui marque les débuts de l'ère nouvelle. Dès lors la fabrication de la montre de poche, pratiquée par un nombre toujours plus grand d'artisans, est devenue la principale source de revenus des populations du Jura.

Et pourtant, la date de 1705 ne marque pas une sorte de génération spontanée dans le domaine de l'horlogerie. Les travaux de MM. Alfred Chapuis et Marius Fallet, entre autres, ont montré comment, par des perfectionnements successifs, on a passé de la forge et de l'armurerie à la construction d'horloges de clocher d'abord, puis d'horloges d'appartement, enfin de montres de poche, classées à l'origine sous le nom « d'horlogerie de petit volume » par opposition à celle de « gros volume » qui avait marqué les débuts de l'art nouveau.

En 1630 déjà, Abraham Perret dit Tornare des Convers construit au Locle la première horloge monumentale. En 1668 un document mentionne Abraham Robert-Tissot, justicier, notaire, capitaine du Valanyron et *horloger*. Quelques années plus tard, en 1675, Joseph Humbert-Droz, maître loclois est chargé par le gouverneur de refaire le mouvement de l'horloge du Temple. Quant à Daniel Courvoisier-dit-Clément, il est désigné en 1681 comme maître canonnier et chargé de construire l'horloge de La Sagne.

DANIEL JEANRICHARD ET SES ÉMULES

En 1692 paraît pour la première fois dans un document la mention de « Daniel JeanRichard, maître horloger à La Sagne ». Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce personnage qui a rendu d'inappréciables services à son pays, est, comme beaucoup de grands hommes, très mal connu. Modeste et actif comme on l'était de son temps, ni lui ni ses contemporains n'ont songé à nous

léguer une biographie détaillée qui nous permettrait de suivre pas à pas son extraordinaire carrière. Mais la postérité, s'avisant après coup de la dette de reconnaissance qui lui était due, a tressé autour de sa personne une belle légende que nous aurions tort d'ignorer :

On raconte donc que Daniel JeanRichard, fils d'un forgeron de La Sagne manifestait dès son enfance un goût prononcé pour la mécanique, goût qu'il n'arrivait pas à satisfaire dans la forge paternelle. Un jour arrive à La Sagne un Anglais, marchand de chevaux, dont la montre s'était arrêtée. Il demande si quelqu'un au village peut la lui réparer. On le conduit à la forge où le jeune Daniel, intéressé par l'occasion qui s'offre, s'engage à la remettre en état. Malgré son inexpérience mais grâce à sa persévérance il réussit et rend la montre en état de marche au maquignon. Le lendemain, intrigué par le travail qu'il vient de faire, il décide de fabriquer lui-même et de toutes pièces une telle montre. C'est cette réussite qui l'aurait engagé à se vouer complètement à la fabrication de montres de poche et qui serait à l'origine du prodigieux développement de l'industrie caractéristique des Montagnes neuchâteloises.

Telle est la légende qu'un tableau de Bachelin et la statue d'Iguel, érigée en 1888 au Locle, ont beaucoup contribué à rendre populaire.

On sait aujourd'hui que Daniel JeanRichard est né entre 1670 et 1685 au hameau des Bressels, au quartier d'imeur des Bénéciardes, territoire de La Sagne. Son père, descendant d'une vieille famille de l'endroit était probablement le maître forgeron et armurier de l'endroit. Sans exclure que son fils ait pendant un certain temps travaillé dans l'atelier paternel, nous devons admettre aujourd'hui que le jeune Daniel a pu faire un apprentissage ou du moins un stage dans des ateliers d'orfèvres à Genève ou peut-être à la Neuveville où l'on connaissait aussi, déjà, la fabrication de la montre. Dans un acte de 1695 Daniel JeanRichard s'intitule lui-même : « Bourgeois de Valangin, orfèvre et horloger ». A ce moment-là il est certainement établi comme tel dans la ferme paternelle des Bressels depuis plusieurs années et connu comme un bon artisan puisque en 1700 Abraham Bosset de la Neuveville lui confie son fils afin qu'il lui enseigne « tout ce qui dépend de l'art et science d'horlogerie et autres secrets que le dit Sieur JeanRichard peut savoir, sans lui rien cacher ni celer ». D'autres apprentis succéderont à Bosset, préparant la voie à la création de l'atelier familial qui couronnera l'activité du jeune artisan des Bressels. En 1701 il épouse Anne-Marie Sandoz du Locle qui lui donnera cinq fils et deux filles. C'est peut-être ce mariage qui décida, quelques années plus tard, Daniel JeanRichard à venir s'établir à Locle. Avant de quitter La Sagne, il emprunte encore à sa commune 400 livres, somme estimée probablement nécessaire à l'extension envisagée de ses affaires. Dès 1705 l'atelier des Petits Monts s'impose comme un modèle d'organisation et de travail dont la production augmente sans cesse. Il introduit de nouvelles méthodes de travail, préconisant la spécialisation de certaines branches permettant d'obtenir à meilleur compte outillage et fournitures difficiles à fabriquer. Il encourage et conseille ceux qui veulent bien se lancer dans la fabrication de la montre...

NOUS ET DE NOS AUTEURS

Un ami et défenseur de Rousseau par Charly Guyot

ED. IDES ET CALENDES, NEUCHATEL

Nous ne saurions arriver à la fin de l'année Rousseau sans avoir lu le remarquable ouvrage de Charly Guyot sur Pierre Alexandre du Peyrou. Les Neuchâtelois, de Paris et de France tout spécialement, auront intérêt à se le procurer, car il y est beaucoup question de leur chère ville et en particulier du fameux hôtel du Peyrou.

Ce Hollandais millionnaire, né à Paramaribo, reçu, dix-neuf ans plus tard, bourgeois de Neuchâtel, qu'est-il autre chose, aujourd'hui, qu'un nom ? Une avenue et le très bel hôtel qu'il se fit construire rappellent, à Neuchâtel même, sa mémoire. Les lecteurs de la Correspondance de Rousseau savent l'amitié qui le lia au Citoyen. Peut-être quelques fervents de Voltaire n'ont-ils pas oublié que DuPeyrou est mentionné dans les Questions sur les miracles. On se souvient aussi des rapports si cordiaux qu'il entretint avec M^{me} de Charrière, sa compatriote. Mais, à part cela, que sait-on de cet homme remarquable à divers titres, en qui Jean-Jacques prétendait un jour « avoir mis toute [son] espérance » et « auprès duquel [son] dernier, [son] plus doux espoir était de vivre et mourir » ?¹

Un mystère environne la personnalité de DuPeyrou. Sa vie nous demeure mal connue. Et il n'est aisément de mettre en lumière ni sa pensée, ni les sentiments qui firent battre ce cœur « sombre et caché »². Il semble que DuPeyrou lui-même ait, en effet, multiplié les précautions pour ne pas être deviné. Le 31 octobre 1794, soit à peine quinze jours avant sa mort, il écrivait à M^{me} de Charrière :

« Je n'ai pas encore le talent ni le pouvoir de régner en despote sur mes pensées, encore moins sur mes sentiments. Tout ce que j'ai pu imaginer de mieux, c'est de me rejeter sur le passé... Je m'explique. Dès que j'ai terminé ma besogne de la journée, qui n'est ni gaie ni petite, je défais un paquet du temps passé, resté cacheté, étiqueté, depuis trente à quarante ans, et dont il ne me reste aucun souvenir. Je les y trouve tous avec autant de plaisir qu'ils m'en donnèrent jadis, et aussi neufs pour moi qu'ils pourraient l'être à l'enfant qui vient de naître. Cela me prouve que notre identité ne s'étend pas autant que notre existence. Quand j'ai lu un paquet, je le mets au feu, ce qui était ma première et seule intention dans le principe ; mais une première curiosité m'ayant souverainement réussi, j'ai continué, et puis il m'a fâché beaucoup de brûler des choses charmantes en vérité, et telles qu'on n'en trouve pas beaucoup dans des recueils choisis, imprimés. Il y a trois jours que j'ai brûlé le plus charmant roman du cœur féminin, avec toute son énergie et

toutes ses contradictions dans [un] fonds riche en raison et en sensibilité. »³

Ainsi, dans le calme de sa bibliothèque ou de son cabinet de travail, DuPeyrou, séparé du monde par sa surdité, se livre « à la recherche du temps perdu ». Il refait le chemin d'une vie riche d'expériences ; il s'attarde un moment à telle étape heureuse... Puis il efface la trace de ses pas. Ce passé, il sera seul à le connaître. Et, dans son testament, l'ordre est formel :

« Je veux que tous les paquets que l'on trouvera parmi mes papiers, cachetés et portant un ordre de brûler, soient mis au feu, sans avoir été ouverts, vu qu'ils ne renferment rien qui intéresse mes héritiers. Quant aux lettres simplement liassées, on pourra les parcourir, pour en conserver celles qui paraîtront nécessaires. »⁴

L'exigence de DuPeyrou fut respectée, peut-être même avec une rigueur excessive en ce qui concernait les « lettres simplement liassées ». De ses archives personnelles — mis à part « les papiers manuscrits de Jean-Jacques Rousseau », devant « être déposés dans une Bibliothèque publique bien assurée » — rien, ou presque rien, à ma connaissance du moins, ne nous est parvenu. DuPeyrou n'a pas voulu que les siens, après sa mort, fussent informés de certaines circonstances de sa vie intime, ni sans doute des relations qu'il avait entretenues avec tel ou tel de ses contemporains. « La tombe aime tout de suite le silence » : ce silence, il paraît l'avoir désiré. Et si, dans l'ouvrage qu'on va lire, je cherche à le rompre, ce n'est point que m'animent la curiosité de l'anecdote ou l'espoir de divulguer quelque scandale, mais le sentiment qu'à être mieux connue et, autant qu'il me sera possible, mieux éclairée, la figure de ce grand bourgeois du XVIII^e siècle se revêt d'une humaine signification et d'un attrait intellectuel à quoi l'on ne saurait, me semble-t-il, demeurer insensible.

Les couleurs du portrait que je vais tenter de peindre, on se demandera sans doute où je les prendrai, DuPeyrou nous les ayant soigneusement refusées. Mais, libre de détruire ou de faire disparaître des dossiers qui étaient en sa possession, il n'a pu cependant exiger que des lettres écrites par lui fussent, du même coup, supprimées. Il y a, d'abord, sa Correspondance avec Rousseau : il en avait exigé la conservation, comme aussi celle des lettres reçues de Lord Keith, maréchal d'Ecosse. La Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel possède un volumineux dossier de lettres adressées par DuPeyrou à Marc-Michel Rey, l'éditeur d'Amsterdam. A la même Bibliothèque se trouve le lot fort important des lettres à M^{me} de Charrière. Ajoutons à ces précieux documents quelques lettres à François Coindet, conservées à Genève, un grand nombre d'autres à Paul Moulton, à Genève aussi, d'autres encore, dont les minutes sont à Neuchâtel, adressées au marquis de Girardin. C'est au travers de ces échanges épistolaires que nous réussirons, je l'espère, à distinguer peu à peu les traits d'un visage jusqu'ici trop effacé.

(3) Dossier Lettres DuPeyrou à Mme de Charrière. Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel [B. V. N.] Ms. 1317. Lettre du 31 octobre 1794. Texte en partie inédit.

(4) Instructions et directions pour M. le notaire Guillaume Jeannin, signées DuPeyrou et datées Neuchâtel, 18 juin 1780 (dans Musée neuchâtelois, juillet-octobre 1927, 152).

(1) J.-J. ROUSSEAU, Correspondance générale, XVIII, 291-292.
(2) Ibidem, XVIII, 292.